

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 JUILLET 2016**

Délibération
n° 2016.07. 78.B

**Médiathèque
d'agglomération -
Nettoyage des locaux
- Lot n° 4 : avenant n°
1**

LE SEPT JUILLET DEUX MILLE SEIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **01 juillet 2016**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Isabelle FOSTAN, Jacques PERSYN, Gérard BRUNETEAU

Absent(s) :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 JUILLET 2016

**DELIBERATION
N° 2016.07. 78.B**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / MARCHÉS
PUBLICS

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION - NETTOYAGE DES LOCAUX - LOT N° 4 : AVENANT
N° 1**

Par délibération n° 35 B du 27 février 2014, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la consultation pour le nettoyage des locaux et vitrerie de GrandAngoulême – 6 lots.

La commission d'appel d'offres du 6 mai 2015 a attribué le lot n° 4 « Médiathèque l'Alpha » à la société ISS Propreté dont le siège social est 11 avenue des Temps Modernes 86360 CHASSENEUIL DU POITOU, pour un montant de :

- Prestation mensuelle : 2 298,08 € HT,
- Marché à bons de commande sans minimum ni maximum pour les prestations à la demande.

La consultation pour le nettoyage des locaux (6 lots) a été lancée avant la livraison du bâtiment de l'Alpha. La notification du marché avec ISS propreté est intervenue en juin 2015 alors que le bâtiment n'a été livré qu'en décembre 2015. À cette époque les zones à entretenir n'étaient pas identifiables de manière précise, les matériaux au sol étaient non définis.

De plus, les horaires d'ouverture de l'équipement n'étaient pas votés d'où l'absence de fréquence sur les protocoles initiaux et des tarifs plus élevés pour des prestations ponctuelles.

Afin de respecter au mieux les besoins pour la prestation de nettoyage du bâtiment et de réduire les coûts au global du marché, il est nécessaire de conclure un avenant qui modifie le montant de la partie forfaitaire (en diminuant les prix unitaires et en modifiant les surfaces) et les prix unitaires pour la partie à bons de commande.

Prix global et forfaitaire :

Les prestations mensuelles sont les suivantes :

- Protocole 1 : Entrepôt, garage, réserve, cour, parvis, parking
2 parvis d'entrée 32,56 € HT
Grand Parvis (de mai à octobre) 108,54 € HT
Grand Parvis (de Novembre à avril) 25,05 € HT
- Protocole 2 : Accueil, billetterie, bureau, diverses salles
Auditorium 65,97 € HT
Trois mondes 3 615,40 € HT
Bureaux administratifs 167,94 € HT
D'un monde à l'autre 1 265,98 € HT
Garderie 28,24 € HT
Bureaux logistiques document 34,24 € HT
Bureaux / salle de repos / détente 59,94 € HT
Salle d'expo 203,80 € HT
Magasins 29,06 € HT

.../...

- Protocole 4 : Circulations, escalier, ascenseur, sas, dégagement, salle
Hall 792,23 € HT
Circulations logistique 87,44 € HT
Circulations / RDJ 138,94 € HT
Issue de secours / monte-charge 38,43 € HT
Stockage déchets 1,90 € HT
- Protocole 7 : Sanitaires, douches, lavabos
Sanitaires personnel médiathèque 115,52 € HT
Sanitaires publics et garderie 674,78 € HT
Loge artiste 25 m² 11,35 € HT
- Protocole 8 : Vitres
Sas entrée / 3 mondes 397,34 € HT
- Protocole 9 : Sols des circulations
Hall / circulations accessibles 199,85 € HT

Montant total des prestations mensuelles (de mai à octobre)..... 8 069,45 € HT
Montant total des prestations mensuelles (de novembre à avril)..... 7 985,96 € HT

Partie à bons de commande sans engagement minimum ni maximum :
Les prix unitaires sont ainsi modifiés :

Prestations à la demande : Prix unitaire par intervention

- Protocole 8 : Vitres
Ensemble du bâtiment 2 012,74 € HT
- Protocole 10 : Sols et escaliers métallique
Local PAC 439,89 € HT
- Protocole 11 : Sols en béton
Terrasse du monde IMAGINER 283,88 € HT
- Protocole 12 : Sols en Dalles de béton
Terrasse du monde IMAGINER 389,64 € HT
- Protocole 13 : Panneaux rayonnants
3 mondes – circulations d'un monde à l'autre 2 991,83 € HT
- Protocole 14 : Étagères
3 mondes 350,68 € HT
- Protocole 15 : Vantelles intérieures.
Vantelles intérieures 1 374,22 € HT
- Protocole 16 : Permanence journalière
Intervention de 5 h à 21 h 23,77 € HT
Intervention de 21 h à 5 h 47,54 € HT
- Protocole 17 : Dessus du SAS d'entrée
SAS monde IMAGINER 133,90 € HT
- Protocole 18 : Ensemble des issues de secours
Issues de secours 99,19 € HT
- Protocole 19 : Sols des 2 parvis en béton (Côté l'Houmeau et Gare)
2 parvis d'entrée 851,65 € HT

- Protocole 20 : Sol de la terrasse en bois du grand Parvis
Terrasse en bois..... 599,65 € HT
- Protocole 21 : Traitement des sols thermoplastiques
Monde CRÉER..... 687,96 € HT

L'avenant n'a aucune incidence budgétaire.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 1 au lot n° 4 « Médiathèque l'Alpha » attribué à la société ISS Propreté dont le siège social est 11 avenue des Temps Modernes 86360 CHASSENEUIL DU POITOU, sans incidence budgétaire.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3^{ème} Vice-Présidente en charge des marchés publics, à signer ledit avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 13 juillet 2016	<u>Affiché le :</u> 13 juillet 2016